



Europäischer Metallgewerkschaftsbund
Fédération Européenne des Métallurgistes
European Metalworker's Federation

La FEM lance un appel au Conseil européen de la Compétitivité et à la Commission européenne :

Ouvrez le ciel et l'espace à l'avenir, réagissez MAINTENANT aux problèmes au sol !

Le secteur européen de l'aéronautique/aérospatiale est compétitif et fort mais actuellement au bord de la crise. Le ralentissement général de l'économie, les effets du 11 septembre, les récents événements en Irak et l'épidémie de pneumonie atypique ont provoqué de graves faillites et des restructurations des lignes aériennes. Ces bouleversements ont à leur tour causé une baisse déplorable des commandes d'avions civils. La FEM entrevoit de graves conséquences pour l'emploi. Le manque d'engagement quant à la création d'une politique européenne de défense et de sécurité étrangle la branche militaire du secteur aéronautique. En aérospatiale, l'industrie européenne doit affronter la forte concurrence des Etats-Unis et de la Russie. Dans ces pays, les sociétés bénéficient énormément du transfert de développements militaires à des projets civils. Parallèlement à cela, des programmes européens clefs, tels que GALILEO, sont ajournés.

La FEM est pourtant profondément convaincue des compétences, des atouts et de la viabilité future du secteur aérospatiale européen, qui revêt une importance stratégique pour l'Union Européenne. La FEM s'engage en faveur d'une vision de la politique aérospatiale qui ouvre le ciel et l'espace et qui résolve les problèmes au sol, d'une façon durable. Préserver une industrie qui offre un degré élevé d'emploi et de compétitivité est notre objectif affirmé. La FEM souligne qu'aujourd'hui plus que jamais, cela nécessite un cadre de politique industrielle adéquat, au niveau européen. Le développement de l'industrie aérospatiale ne peut se contenter de suivre une logique de marché ; il doit être poursuivi sous la houlette partagée de l'industrie et des autorités publiques. Une meilleure compréhension des liens étroits qui lient les aspects civils et défensifs de ce secteur est une condition *sine qua non* pour mieux mettre à profit les synergies existantes. De tels liens sont généralement mieux compris aux Etats-Unis.

La FEM applaudit l'initiative STAR 21, qui contribue notablement à résoudre les problèmes de l'industrie aérospatiale européenne par une approche axée sur l'amélioration de la compétitivité et de l'emploi. La FEM pense que, pour stabiliser l'emploi, il convient de développer des concepts et des mesures souples, socialement acceptables, en tenant compte tout spécialement de la nature cyclique des résultats du secteur. La FEM rappelle en outre qu'il est nécessaire de s'engager pour la formation permanente. Une approche purement orientée sur la concurrence a d'ores et déjà montré ses limites. La

pression est forte en faveur d'une meilleure coopération et de la création de nouvelles alliances dans l'industrie aérospatiale et entre les Etats membres, dans une perspective d'intégration européenne améliorée.

La FEM souligne la capacité des sociétés aérospatiales de créer des pôles d'excellence. Elle souligne aussi le rôle clef joué par les gouvernements vis-à-vis des acteurs du secteur aérospatial aux niveaux local, national et européen, compte tenu des caractéristiques de ce secteur. La FEM estime par conséquent que, pour poursuivre le processus Star 21 fructueusement, il faut en appliquer les recommandations et résultats non seulement au niveau européen, mais également et en particulier dans les Etats membres.

La FEM se réjouit de ce que l'accord conclu à la fin du mois de mars entre l'Italie et l'Allemagne ait permis au projet Galileo de sortir de l'impasse. Compte tenu de l'importance stratégique et des bénéfices économiques de ce projet majeur pour tous les pays concernés, la FEM enjoint la Commission européenne et le Conseil européen de la Compétitivité de garantir qu'une décision définitive soit prise en faveur de Galileo.

Il est tout aussi important de progresser dans d'autres initiatives en cours telles que

- la réalisation de l'Agence européenne de la Sécurité aérienne EASA,
- la réalisation du Paquet Ciel Unique sur la gestion du trafic aérien et
- le développement du programme GMES (Global Monitoring for Environment and security) de surveillance mondiale de l'environnement et de la sécurité.

Etant donné les nouvelles menaces contre la stabilité et la paix dans le monde que constituent la guerre en Irak et le danger d'un désaccord entre les gouvernements européens, la FEM en appelle à un nouvel élan en faveur du développement d'une politique européenne commune de défense et de sécurité. Dans ce contexte, la FEM souligne l'importance des discussions menées à la Convention européenne au sujet de l'établissement d'une politique européenne commune de l'armement et de la création d'une Agence européenne de l'armement.

La FEM est fermement convaincue que le secteur aérospatial a besoin d'un dialogue de politique industrielle renforcé, équilibré et substantiel, au niveau européen. Il devrait en effet permettre aux interlocuteurs de se préparer aux incontournables changements que la globalisation apportera à ce secteur. Sur fond de consolidation, de restructuration et de changement, une main-d'œuvre hautement qualifiée est la clef de l'innovation, de la croissance et de la compétitivité. Il convient donc d'accorder une attention particulière à la dimension sociale, aux tendances quantitatives et qualitatives de l'emploi et à l'impact de ces mutations sectorielles sur les ressources humaines et, par conséquent, sur l'avenir du secteur. La FEM prie la Commission européenne d'impliquer tous les interlocuteurs, en ce compris les syndicats, dans la préparation des prochaines initiatives pour le secteur. La FEM est prête à jouer un rôle actif dans ce contexte.

La FEM présente ce mémorandum dans le cadre de sa conférence sur "L'Avenir de l'Industrie aérospatiale européenne", qui se tiendra les 5 et 6 mai 2003 au Parlement européen. Cette conférence accueillera des représentants du secteur aérospatial européen d'EADS, de BAE Systems, de Alenia Aeronautica, de Vigeo, de Belairbus, de Snecma, de SAAB et de l'association européenne des industries de l'aérospatiale (AECMA), quelque 120 représentants syndicaux en provenance de divers Etats membres, ainsi que des représentants des pays candidats à l'adhésion, des chercheurs, des représentants du Parlement européen y compris Enrique BARÓN CRESPO et de la Commission européenne, y compris M. Philippe BUSQUIN, de la Direction générale de la recherche et M. Jean-Paul MINGASSON, Directeur général de la Direction générale des entreprises.

FEM 15/2003